



Code européen de sécurité sociale

Strasbourg, 16.IV.1964

Addendum 1 *

Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique

Nomenclature des branches et des classes

Branche 0 – Agriculture, sylviculture, chasse et pêche:

01. Agriculture et élevage
02. Sylviculture et exploitation forestière
03. Chasse, piégeage et repeuplement en gibier
04. Pêche

Branche 1 – Industries extractives:

11. Extraction du charbon
12. Extraction des minerais
13. Pétrole brut et gaz naturel
14. Extraction de la pierre à bâtir, de l'argile et du sable
19. Extraction des minerais non métallifères, non classés ailleurs

Branches 2-3 – Industries manufacturières:

20. Industries des denrées alimentaires (à l'exclusion des boissons)
21. Industries des boissons
22. Industries du tabac
23. Industries textiles

(*) Voir également l'Addendum 1 tel que révisé en 2008, disponible sur le [site de l'OIT](#).

24. Fabrication de chaussures, articles d'habillement et autres articles faits avec des matières textiles
25. Industries du bois et du liège (à l'exclusion de l'industrie du meuble)
26. Industries du meuble et de l'ameublement
27. Industries du papier et fabrication d'articles en papier
28. Impression, édition et industries connexes
29. Industries du cuir et des articles en cuir (à l'exclusion de la chaussure)
30. Industries du caoutchouc
31. Industries chimiques et de produits chimiques
32. Industries des dérivés du pétrole et du charbon
33. Industries des produits minéraux non métalliques (à l'exclusion des dérivés du pétrole et du charbon)
34. Industries métallurgiques de base
35. Fabrication de produits métallurgiques (à l'exclusion des machines et du matériel de transport)
36. Construction de machines (à l'exclusion des machines électriques)
37. Construction de machines, appareils et fournitures électriques
38. Construction de matériel de transport
39. Industries manufacturières diverses

Branche 4 – Construction:

40. Construction

Branche 5 – Electricité, gaz, eau et services sanitaires:

51. Electricité, gaz et vapeur
52. Services des eaux et services sanitaires

Branche 6 – Commerce, banque, assurances, affaires immobilières:

61. Commerce de gros et de détail
62. Banques et autres établissements financiers
63. Assurances
64. Affaires immobilières

Branche 7 – Transports, entrepôts et communications:

- 71. Transports
- 72. Entrepôts et magasins
- 73. Communications

Branche 8 – Services:

- 81. Services gouvernementaux
- 82. Services fournis au public et aux entreprises
- 83. Services des loisirs
- 84. Services personnels

Branche 9 – Activités mal désignées:

- 90. Activités mal désignées.